

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 13 décembre 2017 à 20 heures 15 sous la présidence de Monsieur DESCOURAUX Marc, Maire.

Madame SIMON est désignée secrétaire de séance.

Monsieur LAURENT qui est absent a donné pouvoir à Monsieur PRIME

N'ayant aucune remarque sur le compte rendu de la séance du 11/10/2017, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Les décisions prises lors de la séance du 13/12/2017 et les informations données sont les suivantes.

INDEMNITE DE CONSEIL ET DE BUDGET A M. LE TRESORIER

M. le Maire explique qu'il faut voter l'indemnité de conseil et de budget allouée à M. Le Trésorier pour l'année 2017.

Accord du conseil pour la somme de 433,31 €.

SOUTIEN A LA MOTION DEMANDANT UNE LOI SUR LES COMMUNES ET LA RURALITE

M. le Maire fait lecture du courrier reçu de M. Le Président de l'AMRF qui demande aux conseils municipaux de voter pour soutenir la motion présentée.

Ce texte visera à faciliter la vie des communes rurales et de ses habitants, à partir du constat que les législations actuelles et successives sont toutes d'inspiration et à dominante urbaine.

Accord du conseil

DEMANDE SUBVENTION FAR 2018

M. le Maire représente les 3 devis pour l'achat de brises soleil orientables pour les classes de l'école primaire.

Décision : l'entreprise ART et FENETRES pour un montant de 12.538,16 € HT soit 15.045,79 € TTC et sollicitation d'une subvention FAR à hauteur de 30 % en sus de la DETR.

AIDE ACCESSION A LA PROPRIETE

M. Le Maire explique que dans le cadre du PLH 2013-2018, la commune d'agglomération a engagé en partenariat avec ses communes membres un dispositif de soutien à l'accession à la propriété.

Dispositif : Pour un projet de construction + achat de terrain, une aide financière de 2/3 par l'agglomération et 1/3 par la commune qui le décide (montant à hauteur de 2.000 € pour les communes résidentielles comme Etrechet)

Accord du conseil pour 2 projets soit 700 € par projet

MICRO CRECHE / JARDIN D'ENFANTS

Le document expliquant le projet avait été envoyé aux conseillers avant la séance. Plusieurs conseillers se demandent si cela va entraîner des inscriptions au sein de groupe scolaire.

Mlle BLAIN propose que les questions soient envoyées auprès du secrétariat de la mairie pour les faire remonter au porteur de projet.

Les réponses apportées seront ensuite diffusées à l'ensemble du conseil.

Concernant le terrain à vendre, une estimation va être faite. Pour les travaux de voirie, M. PRIME estime les travaux entre 50.000 € et 60.000 € pour les 3 lots.

Concernant le projet de création de la structure, le conseil est favorable.

M. Le Maire contactera le notaire de la commune pour les modalités de cession du terrain.

QUESTIONS DIVERSES ET INFOS

- Dates prévisionnelles des conseils municipaux du 1^{er} trimestre 2018 : 31/01 – 14/03 – 25-04 – 06/06
- Messe : 2 messes sont dorénavant célébrées par mois à l'église
- TRAVAUX : - les travaux sur le réseau eaux pluviales ont débuté en début de semaine 50, l'enrobé quant à lui sera fait courant février 2018.
 - la commission des travaux sera réunie en début d'année pour discuter du projet à venir rue Sully.
- Mme SIMON demande s'il y a des retours des questionnaires envoyés par les parents d'élèves sur le retour à la semaine de 4 jours à compter de septembre 2018.

M. Le Maire indique que compte tenu qu'il s'agissait d'un envoi de l'association des Parents, la mairie n'a pas eu d'information.

N'ayant plus de questions, la séance est levée à 21H.40